

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 58 (1970)

Heft: 4

Artikel: Genève

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-272563>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

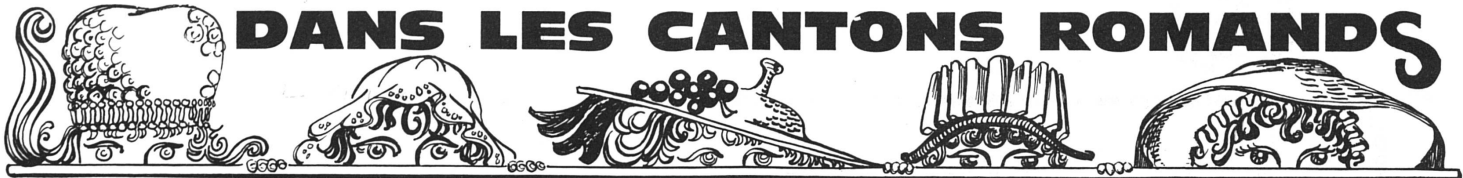
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



GENÈVE

VAUD

Ecole des parents

SES ORIGINES

L'Ecole des parents est née en 1950 du besoin ressenti par une équipe de psychologues, d'éducateurs et de parents, d'aider les parents dans leurs tâches éducatives, ainsi que toute personne que sa profession met en contact avec l'enfance ou la jeunesse. En 1964, l'Ecole des parents de Genève adhère à la Fédération internationale des Ecoles de parents. La Fédération suisse est créée en 1967. De nombreuses Ecoles de parents fonctionnent en Suisse romande, coordonnées par le Secrétariat de Lausanne (8, rue de Bourg). Les Ecoles de parents du canton de Neuchâtel se sont récemment groupées en Fédération neuchâteloise (6, rue de Neuchâtel, Peseux).

SON STATUT

L'Ecole des parents est une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse. Elle est neutre au point de vue politique et confessionnel. C'est une institution privée à caractère social. Ses activités sont payantes, les tarifs adaptés aux possibilités de chacun.

OBJETS ET ACTIVITÉS

Son activité est centrée sur trois plans :

1. au niveau du grand public ;
2. au niveau du groupe ;
3. au niveau de l'individu.

1. L'Ecole des parents touche le grand public par l'information :

a) information écrite ;
Le Secrétariat de Genève (11, rue de Chantepoulet) diffuse :

— un bulletin trimestriel proposant divers articles d'intérêt éducatif, des rubriques d'actualité, une rubrique « à lire » (livres pour adultes) ainsi que la toute récente rubrique « à leur faire lire » : Monique Bermond, Genevoise d'origine, mais Parisienne d'adoption depuis vingt ans, se chargera de l'énorme travail de défrichage des quelque 1500 ouvrages français pour enfants paraissant chaque année en librairie ;

LE SERVICE MARIAGE AVEC DES ÉTRANGERS

Il a été créé il y a deux ans dans le but de venir en aide aux jeunes filles désirant épouser un étranger. Les jeunes ne voient pas les difficultés de telles unions et pensent que l'amour effacera les différences de race, de religion, d'éducation, d'habitudes. Or, c'est dans la vie quotidienne que les problèmes surgissent. Dans beaucoup de pays, les femmes ne sortent pas seules, ne tiennent pas leur ménage, n'élèvent pas leurs enfants. Elles sont un objet de luxe, servantes attentives à satisfaire les exigences de leur seigneur et maître. Nos jeunes Européennes indépendantes, habituées à gagner leur vie, ont beaucoup de peine à remplir ce rôle de demi-esclave.

Par ce service, les jeunes filles fiancées à un étranger sont mises en rapport avec des gens ayant vécu dans les pays où elles vont aller. Elles connaîtront à l'avance le rôle de la femme dans ce pays, ses habitudes, les possibilités qu'elle a d'aller et venir librement. La jeune fille connaissant les difficultés au-devant desquelles elle va se trouver à même de faire face, soit de renoncer à ce mariage. Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Ch. Bonnard, p.a. Centre social protestant, avenue Georgette 8, 1003 Lausanne.

- des messages mensuels (enfants de 0 à 1 an) et des messages trimestriels (enfants de 1 à 3 ans) ;
- Le Secrétariat organise une bibliothèque circulante, b) information orale ;
- par des conférences gratuites, c) information audio-visuelle : — à la télévision ;
- à la radio (émissions « A votre service », « Sur vos deux oreilles ») ;
- lors de la présentation de films éducatifs.

2. L'Ecole des parents agit auprès de groupes, en organisant :

- des cercles de parents : groupes de 8 à 15 personnes qui échangent leurs expériences avec le concours d'un ou d'une psychologue ;
- des cours sur l'enfance et la famille, suivis de discussions qui en sont la partie essentielle.

Il est important de savoir que des cours pour animateurs de groupes ont lieu deux fois par an à Jongny.

3. Au niveau de l'individu, l'Ecole des parents prévoit :

- des entretiens au cours desquels les parents peuvent s'entretenir avec un psychologue et clarifier, en privé, un problème conjugal, éducatif ou familial.

S. M.

LES AIDES FAMILIALES ET L'HARMONIE EN SOI

L'Association romande des aides familiales qui a tenu récemment son assemblée générale à Lausanne avait fait appel à Mlle Nadine Boucher, psychothérapeute, pour parler à ses membres de ce sujet : « Comment parvenir à l'harmonie en soi ».

Tout travail social demande une disponibilité d'esprit et de cœur. L'aide familiale doit posséder l'harmonie en elle-même pour accepter la famille telle qu'elle est et avoir une attitude positive, constructive, éducative.

Le rapport annuel présenté par la présidente, Mlle de Loriol, mentionnait en particulier la participation de sept déléguées au congrès international de Bruxelles qui groupait 14 pays pour traiter de « L'aide familiale, élément indispensable dans l'évolution de la société moderne ».

Dans les cours de perfectionnement, préparés chaque année pour les aides familiales romandes, les sujets suivants ont été traités : La famille espagnole, son mode de vivre — La diététique moderne — Le jeune diabétique et son intégration dans la vie sociale moderne.

J. Ch.

Mme Jeanne HERSCH A L'UNESCO

Mme Jeanne Hersch, professeure à l'Université de Genève, est proposée par le Conseil fédéral pour prendre la succession du professeur Bernard Barbey au Conseil de l'UNESCO pour l'éducation, la science et la culture.

NEUCHÂTEL

UNE COMMUNE A LA PAGE

En février dernier, Mme Erna Delémont, de Vaumarcus, a été nommée secrétaire communale de son village. Vaumarcus fait confiance aux femmes, puisque son Conseil législatif compte 5 conseillères générales et 6 conseillers généraux.

AU TRIBUNAL CANTONAL

Récemment le Tribunal cantonal a procédé aux nominations habituelles dont quelques-unes concernent des femmes. Ainsi,

Mme Yolande Barraud, aux Diablerets, devient greffier de la Justice de paix de la section d'Ormont-Dessus, en remplacement de M. Marcel Busset, démissionnaire ;

Mme Antoinette Rumpf, actuellement juge suppléant, remplace dans ses fonctions de juge M. Robert Beck, nommé vice-président du Tribunal du district de Vevey ;

Mlle Suzanne Berdoz, à Aigle, prend les fonctions d'assesseur suppléant en remplacement de M. Philippe Meylan, maintenant assesseur de la Justice de paix.

Marietta MULLER-GUARNIERI

D'origine italienne, Marietta Guarnieri a passé à peu près toute sa vie à Lausanne où elle a été élève pour la peinture de l'Ecole cantonale des Beaux-Arts. Membre de la section vaudoise des Femmes peintres, décorateurs, elle avait participé à maintes expositions collectives avec des huiles, natures-mortes, paysages. C'est la peinture qui lui a fait rencontrer, il y a dix ou douze ans, son mari, le journaliste Max Muller, décédé en 1964, qui avait fait une brillante carrière à Paris, comme correspondant de la « Nouvelle gazette de Zurich », de 1912 à 1935.

La mort a enlevé Marietta Muller le 27 mars alors qu'elle était occupée à faire traduire et publier une biographie de son mari, due à un confrère saint-gallois.

Bien que ne peignant plus depuis son veuvage, elle continuait de s'intéresser à la vie artistique, à l'activité de la section vaudoise ; elle achetait volontiers des peintures — bien que vivant à l'hôtel — et elle avait fait un don très important à la Société suisse des femmes peintres et décorateurs, dont elle avait été nommée membre d'honneur. Marietta Muller a désiré reposer auprès de son mari, à Sierre, où tous deux avaient fait de nombreux séjours. C'était une femme douce, gracieuse, pleine de bienveillance, qui laisse un beau souvenir à ses collègues.

LE FOYER MATERNEL

Fondé au début du siècle par le Dr M. Muret et Mme Chavannes-Hay, le Foyer maternel offre un séjour aux mères non-mariées et à leurs enfants ; installé d'abord à Lutry, puis à Epalinges, il reçoit aussi des mères mariées vivant des circonstances difficiles.

Son comité se heurte depuis toujours à des difficultés financières, à des difficultés de personnel, sans parler de la tâche éducatrice toujours plus difficile ; il a toujours trouvé l'aide et l'argent nécessaires, tant auprès des personnes privées que des autorités.

L'an passé, la maison a abrité 19 pensionnaires dont six femmes mariées ; beaucoup sont étrangères. L'année 1970 a débuté avec 14 pensionnaires et sans un sou en caisse. Le prix de la journée revient à Fr. 29.50.

S. B.

MEMENTO

LYCEUM-CLUB - Lausanne, rue de Bourg 15

24 avril, 16 h. 30 : ALFRED GEHRI, « Mes souvenirs d'auteur dramatique ».

8 mai, 16 h. 30 : IRENE PFAEHLER, « La prostitution dans le monde ».

12 mai, 20 h. 30 : Récital GIUSEPPE TERRACIANO, pianiste.

15 mai, 16 h. 30 : Causerie de ROLAND JACCARD, « Valeurs adultes et valeurs adolescentes ».

Pourquoi ne pas apprendre à nager à 80 ans ?

GYMNASTIQUE POUR PERSONNES AGÉES

En Suisse, la moyenne d'âge a passé de 55 à 70 ans en quarante années, et le nombre de personnes de plus de 65 ans a presque doublé ; il s'agit donc de veiller à ce que le vieillissement s'accomplisse le plus harmonieusement possible, car si les forces, la capacité d'apprendre diminuent avec l'âge, la personne âgée est, par contre, plus riche d'expériences qu'elle peut appliquer de manière positive.

LES DÉBUTS

Les premiers cours de gymnastique pour personnes âgées commencent à Lausanne en 1965, grâce à l'initiative et à l'appui constant de M. L. Perrochon, inspecteur cantonal de gymnastique ; en 1967, Genève en ouvrait à son tour, dans le cadre du Centre social protestant puis de Caritas ; les cantons de Neuchâtel et du Valais ont suivi, demain ce sera le tour de Fribourg (pour ne parler que des cantons romands, car en Suisse alémanique tous les cantons en organisent). Tout cet ensemble est actuellement fédéré, sous le nom de Groupe suisse de travail : « Gymnastique pour personnes âgées ».

Les quelques années écoulées depuis l'ouverture des premiers cours ont consacré le succès de la formule.

L'ENSEIGNEMENT

Les moniteurs... sont des monitrices pour la plupart. Elles ont reçu un enseignement spécialisé avant le début de leur activité et restent au bénéfice d'une formation continue sous la forme de cours, directives écrites, rencontres, etc. Parmi les nombreuses directives médicales et professionnelles qu'elles reçoivent, relevons l'appel à la prudence et à la lenteur dans les exercices, la recommandation de doser les efforts, de donner une grande importance à la respiration, de toujours réserver une place au jeu.

Ainsi comprises, les leçons ont un caractère de naturel et de joie très importants, les participants prennent conscience de leur corps en le faisant travailler, ils seront stimulés, conservent ou récupèrent une certaine agilité, une certaine souplesse.

LES RÉSULTATS

Les résultats obtenus ne concernent pas seulement les corps ! Le fait de se retrouver chaque semaine pour un même effort crée des liens, sort celui-ci de sa solitude, celle-là de son mutisme, incite à d'autres motifs de rencontre, à des initiatives ; nous en avons personnellement des preuves et nous sommes certaine que la « Gymnastique pour personnes âgées » représente dans notre société, si dure et impitoyable à ce qui n'est plus ni « jeune » ni « productif », bien plus qu'un exercice des muscles.

De nouveaux cours vont s'ouvrir dans des pensions et institutions, les leçons de natation vont se multiplier. Elles sont déjà plusieurs les personnes qui, à 80 ans, ont appris à nager ! Cinq cours de natation ont déjà été ouverts à Lancy (Genève) par Mme Chevallay, du CSP. (Un sixième cours va s'ouvrir dans le quartier de Florissant.)

Nous avons rencontré Mme Chevallay, deux monitrices, nous connaissons de nombreuses participantes aux cours de gymnastique, c'est pourquoi nous pouvons l'affirmer : tant d'efforts patients, tant de recherche continue, tant de fidélité au service de nos aînés, montrent le chemin d'une solidarité réaliste, la seule valable.

J. L.

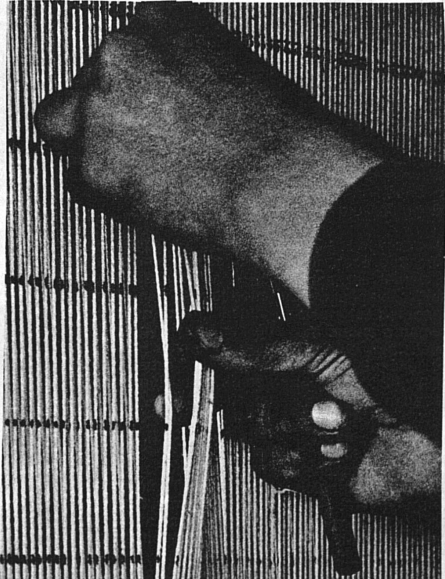
Que l'on désire participer à un cours ou se former comme monitrice (pourquoi pas, si l'on veut occuper utilement un peu de temps disponible ?), il faut s'adresser :

pour Genève, au Centre social protestant (Mme Chevallay) ou à Caritas ; pour Neuchâtel, à la Fondation pour la Vieillesse ; pour le Valais, à Mme Capponi, Prati 39, Sion ; pour Vaud, à M. L. Perrochon à Bercher.

VACANCES POUR FEMMES SEULES

A travers la Belgique du 13 au 25 juillet. Voyage en train et en car. Style de vie : simple, libre, détendu. Visites organisées mais beaucoup de temps libre pour dormir, se reposer, faire des achats, etc.

Renseignements et inscriptions : Mlle L. HANNECART, avenue Virgile-Rosset 15, 1012 Lausanne. Prix : 8 jours Fr. 450.— ; 12 jours Fr. 550.—.



La bonne résolution d'avril :

TISSONS NOTRE AVENIR

Tous nos actes ont une répercussion sur l'avenir. Soyons conscients de notre responsabilité et de notre pouvoir.
Photo BIT